



JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

**LA NEGOCIATION COLLECTIVE : QUEL ENJEU AVEC LES RECENTES ORDONNANCES
MACRON**

S'appuyant sur l'expertise de son **Pôle Droit Social**, le cabinet BCTG Avocats a le plaisir de vous convier à une conférence exceptionnelle consacrée aux règles relatives à la Négociation Collective issues des récentes Ordonnances Macron du 22 septembre 2017.

Cette conférence sera organisée en deux temps :

- Présentation des nouvelles dispositions relatives à la Négociation Collective ;
- Analyse des problématiques juridiques qu'elles posent et sur les enjeux pour les entreprises.

Intervenants :

- **Sabine de Paillerets et Lydia Hamoudi** (BCTG- Associée et Avocate au sein Département droit Social)

ENTRÉE LIBRE :

Accueil des participants à partir de : 8h30

Entrée en séance : 9h00 (durée : 1h30)

**LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ, NOUS VOUS REMERCIONS DE CONFIRMER VOTRE
PRESENCE**

Contact : Caroline Moretto : c.moretto@bctg-avocats.com – 01.44.15.61.00.

CABINET BCTG AVOCATS
14, avenue Gourgaud - 75017 Paris

WWW.BCTG-AVOCATS.COM

ACCÈS

- 3** Métro Pereire
- C** RER Pereire-Levallois
- P** Parking proche de la station RER Pereire